



Actualités tévenoises

Bulletin 03/21

Municipalité

La Municipalité ne siègera pas le **lundi 5 avril 2020** (lundi de Pâques).

Police des constructions

Permis / autorisation de construire délivrés depuis début-février 2021 :

Sans mise à l'enquête publique (autorisation municipale) :

- Madame Françoise Niemeyer et Monsieur Erwin Gasser, Chemin de la Pièce 26, Villars-Burquin, parcelle 523, pour la construction d'un garage et la couverture d'une terrasse.
- Monsieur Marc-André Junod, Chemin de Poéty 16, Villars-Burquin, parcelle 597, pour l'agrandissement d'un garage.

Protection des arbres

Autorisation d'abattage d'arbre délivrée :

- Madame Judith Zöllig et Monsieur François Mathyer, Route de Romairon 1, Vaugondry, parcelle 3213, pour l'abattage d'un arbre et d'une haie.

Fermeture de la route cantonale entre Fontaines-sur-Grandson et Villars-Burquin

Pour des raisons de réfection complète de la chaussée, la route cantonale entre Fontaines-sur-Grandson et Villars-Burquin sera fermée à toute **circulation à partir du mardi 6 avril 2021 pour une durée de 4 mois**. La réouverture est prévue pour la rentrée scolaire au plus tard.

Plus de détails (déviation) suivront par un tous-ménages en temps voulu.

En cas de questions, Frédy Duvoisin, municipal responsable des routes, et Thomas Zürcher, syndic et municipal responsable de la sécurité routière, restent à votre disposition.

Séance du Conseil Général du jeudi 4 mars 2021 – préavis « Adoption du Plan d'Affectation Communal »

La Municipalité tient à vous informer du résultat de la séance du Conseil Général du 4 mars 2021 au sujet de l'adoption du Plan d'Affectation Communal (PACom) :

- **Le Conseil Général a refusé le PACom à 37 OUI contre 39 NON**

En conséquence, la Municipalité va analyser le résultat de ce vote et définir la marche à suivre. Elle vous tiendra informés en temps voulu.

En cas de questions, Mary-Josée Duvoisin, municipale responsable de la police des constructions, et Thomas Zürcher, syndic, restent à votre disposition.

Rappel - ramassage des ordures ménagères (sacs taxés)

Le ramassage des ordures ménagères se fera le **mercredi 12 mai 2021** au lieu du **jeudi 13 mai 2021** (Jeudi de l'Ascension).

Suite : voir au verso

Agenda – rappel (sous réserve d’annulation de dernière minute face à la situation particulière COVID-19)

Le mercredi 24 mars, 19 h 30, au battoir :

- Assermentation des autorités communales pour la législature 2021 - 2026

Le jeudi 25 mars, 20 h, au battoir :

- Conseil Général

Le vendredi 16 avril, 20 h, au battoir :

- Cinéma (organisation : association Lire & Rêver)

Le samedi 24 avril, dès 08 h 30, au battoir et à l’Arboretum :

- Journée citoyens – inauguration canapé forestier – accueil des nouveaux habitants

Le mercredi 19 mai, de 20 h à 22 h, au battoir :

- Formation continue BLS-AED (organisation : Tévenon Cœur)

Le vendredi 21 mai, 20 h, au battoir :

- Cinéma (organisation : association Lire & Rêver)

Pour les détails, merci de consulter le calendrier des manifestations 2021.

Vous retrouverez ces informations également sur le site internet de la commune (www.tevenon.ch).



Actualités COVID-19

Bulletin du 8 mars 2021

Prolongation – rappel

Afin de respecter les dernières directives et mesures sanitaires de la Confédération, le bureau du Greffe municipal – Contrôle des habitants – Bureau des étrangers – Bourse restera **fermé jusqu’à nouvel ordre, mais au moins jusqu’au 11 avril 2021.**

Merci de bien vouloir respecter l’absence de Madame Kehrli pour raison de vacances du 1^{er} au 11 avril 2021.

Pour toute demande urgente, vous pouvez prendre contact avec Mme Anne-Claude Kehrli, Secrétaire municipale – Préposée au Contrôle des habitants au 024 436 15 56 / 079 949 66 89, laquelle vous fixera un rendez-vous. Si cette demande concerne la bourse communale, merci de prendre contact avec M. Philippe Jeanneret, boursier, au 024 436 18 20.

Pour toute autre demande, vous pouvez soit :

- envoyer votre demande par courriel :

greffe@tevenon.ch (pour les demandes concernant le greffe et le contrôle des habitants) ou

bourse@tevenon.ch (pour les demandes concernant la bourse)

- remettre vos documents dans la boîte aux lettres de la commune, laquelle se trouve à proximité de la porte d’entrée du bureau communal, documents qui seront traités par Mme Kehrli ou M. Jeanneret.